

## ALERTE ROUGE SUR LES ARNAQUES FINANCIÈRES

L'initiative du **Parquet de Paris**, de l'**Autorité des Marchés Financiers (AMF)**, de l'**Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)**, et de la **Direction Générale de la Concurrence, consommation et Répression des Fraudes (DGCCRF)** visant à publier le 19 décembre 2024 un communiqué commun confirme la gravité de la situation.

En effet, la forte hausse des arnaques financières (épargne et crédit) ne peut qu'inquiéter. Une estimation du **Parquet de Paris** chiffre à 500 millions d'euros le préjudice annuel des victimes.

La **Cellule de Veille Internet (CVI)** du **Réseau Anti-Arnaques** ne peut que confirmer cette tendance sachant que, en matière d'épargne, les faux livrets européens et les plateformes de trading ou de cryptomonnaies arrivent en tête du palmarès.

Malheureusement, la complaisance des réseaux sociaux – dont **Facebook**, peu regardant sur le sérieux des insertions publicitaires - favorise la croissance des arnaques financières.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))